

MAIRIE de BAZOGES-en-PAILLERS

SEANCE DU 4 MAI 2009

L'an deux mil neuf, le quatre Mai à 19 H.00, le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Paillers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Laurent BENETEAU, Maire

Date d'affichage de la convocation : 28 avril 2009

Présents : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François GUIBERT Etienne ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne PEULT Dominique BULTEAU Eric GIRARDEAU Adeline BROUSSEAU Jacqueline

Absent excusé : GUILLEMAND Pascal (donne pouvoir à Laurent BENETEAU) et GABORIEAU Blandine

Secrétaire de séance : GUERY Philippe

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 28 Avril 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

VOIES NOUVELLES

Vu la proposition de la Commission Voirie, le Conseil Municipal décide de créer cinq voies nouvelles :

- Allée des prés – Allée des pins et Allée des Jonquilles pour les allées transversales sur la Rue d'Anjou
- Impasse des Pommiers et Allée du Clos pour les voies en direction de l'ancien entrepôt de Mr BADREAU

SUPPRESSION DES ANCIENS VILLAGES DANS LE BOURG

Sur le cadastre les anciens villages apparaissent toujours sur le plan du bourg. Sur proposition de la commission Voirie, le conseil municipal décide de supprimer les 4 villages qui font partie du bourg :

- La Maison Neuve – La Fontaine et Les Nouelles situés sur la rue de la Vendée
- Et La Foliette située sur la rue de la Foliette.

CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LE SyDEV.

Le Conseil Municipal décide de confier au SyDEV les travaux de maintenance de l'éclairage public et autorise Mr le Maire à signer la convention correspondante. La participation communale s'élèvera à 2034 €.

LOTISSEMENT LES ERABLES – Convention avec le SyDEV

Des travaux d'extension de l'éclairage public sont nécessaires pour la création du Lotissement Les Erables. Cette opération entre dans le cadre des travaux réalisés par le SyDEV moyennant une participation de la commune pour 70% du coût des travaux.

Le Conseil municipal donne son accord pour ces travaux et accepte la participation communale qui s'élève à 40 985 €.

Mr le Maire est autorisé à signer la convention correspondante avec le SyDEV.

LONGUEUR DE VOIRIE COMMUNALE

Suite au relevé réalisé par la DDE dans le cadre de l'ATESAT, la voirie communale mesure 16 Km 560 M.

EMPRUNT POUR LA REALISATION DES TRAVAUX 2009.

Le conseil Municipal décide d'attendre avant de réaliser l'emprunt nécessaire pour financer les travaux d'investissements 2009.

DEGREVEMENT TAXES FONCIERES JEUNES AGRICULTEURS

Suite à la demande du CCJA Canton de Saint Fulgent, le Conseil décide une exonération de 80 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties des parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs.

REGULARISATION ACTE CHEMIN DES MOTTAIS

Le Conseil décide d'acquérir les parcelles cadastrées C 1042 et 1043 Chemin des Mottais au prix de 1€ le M² et autorise Mr le maire à signer tout acte à intervenir concernant ces terrains d'une superficie de 50 M².

PARTICIPATION ECOLE PUBLIQUE DES HERBIERS

Le Conseil Municipal accepte la somme à payer d'un montant de 299 € correspondant à la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique des Herbiers pour un élève présent une partie de l'année scolaire 2007/2008.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au Conseil Général pour les travaux de rénovation du Foyer des Jeunes.

QUESTIONS DIVERSES

- ↪ Monsieur le Maire informe le Conseil de l'achat d'un défibrillateur sur la commune et recense les personnes à former pour son utilisation.
- ↪ Un diagnostic d'accessibilité va être élaboré pour les espaces publics et la mairie.
- ↪ Dans le cadre de la carte communale un diagnostic environnemental doit être réalisé : il sera financé par la Communauté de Communes du Canton.
- ↪ De nouveaux projets devront être étudiés : local technique et périscolaire
- ↪ Permanences pour les élections européennes le 7 Juin de 8 H à 18 H
- ↪ Commission urbanisme le 25 Mai
- ↪ Réunion d'Adjoints le 27 Mai à 18 H 30
- ↪ Prochaine réunion de Conseil le 8 Juin à 19 H
- ↪ Visite des Maisons Fleuries en Juin

La séance est levée à 20 H 30